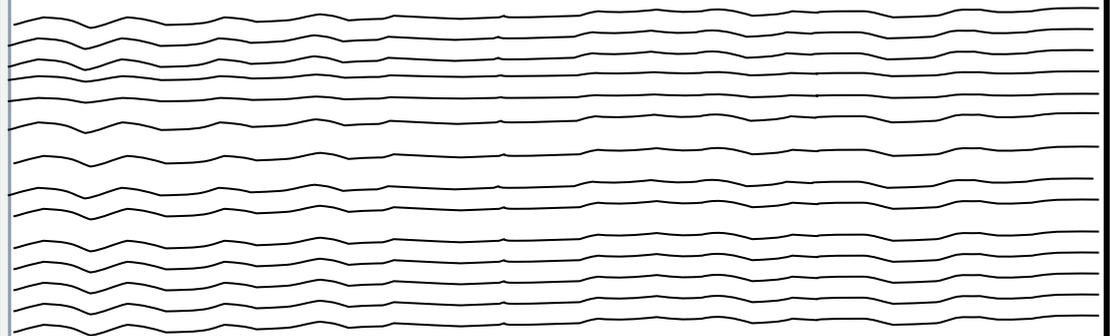




# L'ISLE *Info*



## **La rubrique de notre Syndique**

*Chers habitantes et habitants de notre commune,*

Coquelicots et marguerites s'épanouissent dans les champs, voici donc un thème tout indiqué pour ce 2<sup>ème</sup> message de l'année.

Prairie du Grütli ...

Celle qui, en l'an de grâce 1291, vît 3 honorables Suisses, poser les fondements de notre démocratie. Symbole de tradition mais aussi de solidarité, d'entraide et d'ouverture.

Prairie ...

Approchés par les organisateurs du Giron du Pied du Jura qui se tiendra à Grancy, votre Municipalité a choisi de participer à cette aventure. Elle a saisi l'opportunité de vivre notre fête nationale sous une forme particulière, ceci dans un esprit d'ouverture et de partage comme plusieurs communes voisines. Il s'agit de partir à la découverte d'une autre prairie que celle située en terres uranaises, de s'installer pour un soir devant un panorama qui s'ouvre sur la campagne vaudoise et les Alpes. Nous nous invitons donc à venir fêter le 1<sup>er</sup> août ... le 31 juillet 2018 à Grancy (*informations et inscriptions en pages suivantes*). En 2019, nous reviendrons sans nul doute à la traditionnelle fête sur les terres des grenouilles.

Grütli ...

Pour les L'Islois, ce nom évoque un autre endroit : le carrefour du Grütli, dont les travaux de sécurisation touchent à leur fin. Carrefour, axe essentiel pour la circulation routière menant du Pied du Jura à la Vallée de Joux mais également cœur de la vie de notre village qui relie zone artisanale, commerces et grande salle, qui permet aux enfants de rejoindre la salle de gym, le terrain de foot ou la place de jeux. Il s'agit bien là d'un lieu stratégique. Aujourd'hui, la Municipalité espère que les aménagements apportés donneront satisfaction à tous les usagers, tant aux piétons qu'aux conducteurs de tous véhicules.

Nous vous invitons à quitter nos carrefours, prendre les chemins de traverse, ouvrir les yeux sur de nouveaux horizons et partager une belle aventure !

Bon été à toutes et à tous,

**Anne-Lise Rime, Syndique**



# CONSEIL COMMUNAL

---

## Séance du Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le

**mardi 19 juin 2018, à 20 h 15,  
À la salle du conseil au Château de L'Isle**

Les citoyennes et citoyens de la commune de L'Isle sont invités à participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

### Ordre du jour

1. Statutaire
2. Préavis 03/2018 : demande d'un crédit de CHF 120'000.- pour l'acquisition d'un petit véhicule porte-outils polyvalent
3. Préavis 04/2018 : demande de crédit d'étude de CHF 64'000.- pour terminer l'étude préliminaire en vue de la réfection des infrastructures des améliorations foncières (AF) 1ère étape.
4. Comptes 2017 : approbation
5. Communications de la Municipalité
6. Communications du Bureau
7. Propositions individuelles.

# ADMINISTRATION GENERALE

---

## MUNICIPALITE – CONSTITUTION

Composition de la Municipalité pour la législature 2016-2021.

**Mme Anne-Lise Rime, Syndique**

### Administration générale :

Aménagement du territoire, archives, autorités, écoles, finances, naturalisation, personnel communal

**M. Jean-Louis Bapst, Vice-Syndic**

### Sécurité et social :

Arcam, cultes, PCi, police, santé publique, service du feu, social, tourisme, transports

**M. Claude Rosat, Municipal**

### Patrimoine :

Bâtiments, citernes, domaines, énergie, forêts, police des constructions

**M. Steve Baudat, Municipal**

### Eaux :

Captages, cours d'eau, culture, eau potable, eaux claires, eaux usées, sociétés locales, step

**M. Eric Hostettler, Municipal**

### Voirie et espaces verts :

Conciergerie, éclairage public, gestion des déchets, parcs & promenades, personnel d'exploitation, parc naturel régional Jura vaudois, routes et améliorations foncières



# INFO TRAVAUX

## Travaux de réaménagement et de sécurisation du carrefour du Grütli :

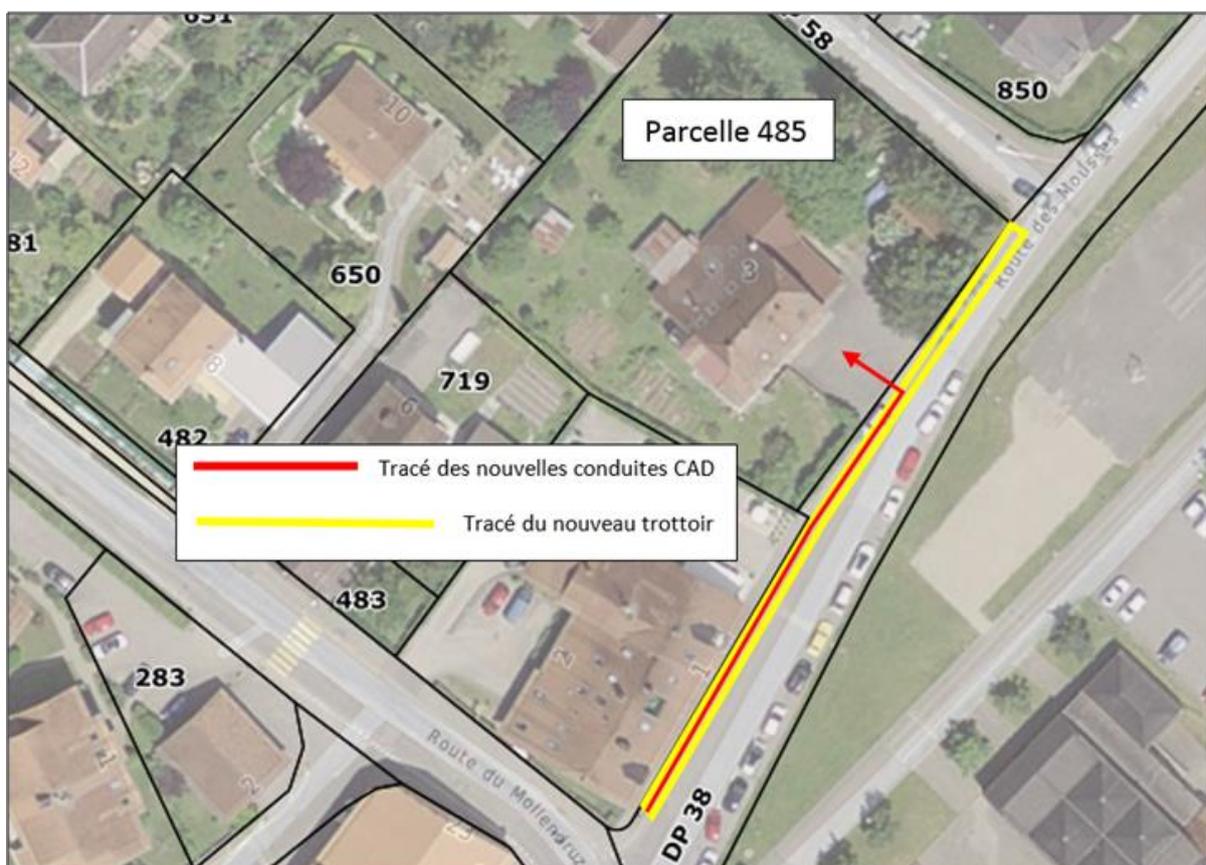
### Etat de la situation :

Les travaux principaux sont terminés et quelques interventions et aménagements finaux sont en cours de réalisation.

La construction du trottoir le long de la route des Mousses qui reliera la route du Mollendruz à la rue des Tigneuses (Voir en jaune sur le plan ci-dessous), ne sera réalisé qu'une fois le chantier de gros œuvre sur la parcelle 485 terminé (Voir plan ci-dessous). Ceci notamment dans le but d'éviter que ce nouvel ouvrage soit endommagé par les travaux lors de la construction de ces nouveaux bâtiments.

Cela permettra également d'effectuer le raccordement des futurs bâtiments au réseau de chauffage à distance communal (CAD). En effet, la fouille, pour prolonger les conduites, se fera en dessous du trottoir afin d'acheminer l'énergie de chauffage en direction du quartier des Tigneuses et des nouveaux immeubles (Voir en rouge sur le plan ci-dessous).

En attendant la réalisation de ces travaux, un trottoir provisoire a été marqué au sol dans les mêmes gabarits que celui projeté. Enfin, la pose du tapis définitif sur les zones en enrobé bitumineux et la réalisation définitive des marquages au sol sont prévues dans environ une année et à la suite des interventions détaillées ci-dessus.

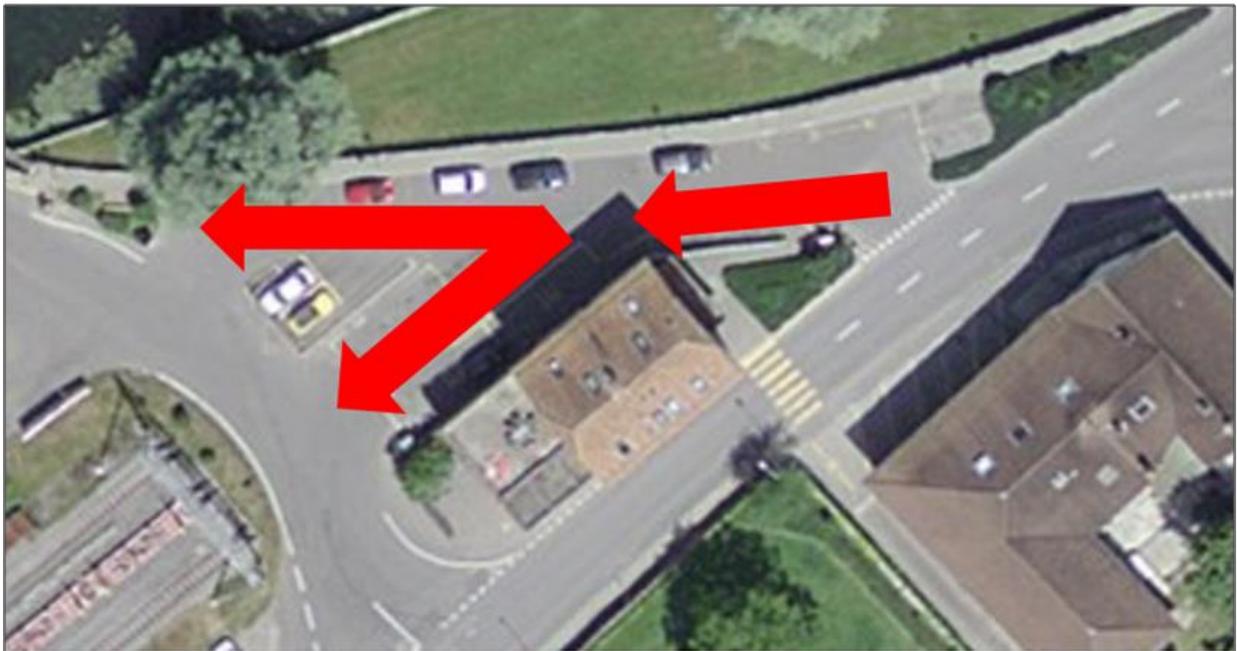


## Changement du sens de circulation autour du bâtiment de la Poste pour plus de sécurité

Avec le déplacement de l'arrêt des bus à proximité de la Gare, l'opportunité d'améliorer la sécurité des usagers qui circulent autour du bâtiment de la Poste s'est offerte.

Après plusieurs réflexions et variantes étudiées avec l'appui de la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton (DGMR), il a été choisi de changer le sens de circulation sur cette zone.

Ainsi le concept de signalisation a été complètement revu, ceci tant au niveau des panneaux que des marquages au sol. Ces améliorations offriront plusieurs avantages dont la suppression de la sortie dangereuse avec peu de visibilité pour les automobilistes qui débouchaient sur la route principale depuis la zone de stationnement au nord de la Poste. En outre, 3 places de stationnement supplémentaires ont été créées le long du même bâtiment.



\*\*\*\*\*

## Laisser les prairies au naturel : pourquoi ?

Les prairies naturelles fleuries sont le royaume de tous les pollinisateurs et offrent un coup de pouce à l'amélioration de la biodiversité directement au cœur de nos villages. Le développement et le retour de diverses espèces de végétaux indigènes en est ainsi grandement favorisé.

### Une phase test

Partant de ce constat, la Municipalité souhaite laisser certaines zones vertes du village de L'Isle se développer en prairies naturelles. Dans un premier temps il s'agira de voir l'évolution de cette démarche et tester en collaboration avec les employés communaux d'autres techniques de travail. Un bilan sera établi en fin de saison afin de corriger ou d'améliorer ce processus.

Les pelouses tondues sont sans aucun doute le type de plantations qui occupent la plus grande surface parmi nos espaces verts communaux. 4 d'entre elles ont été choisies pour cette phase de test. Ceci selon leur fonction actuelle et de leur situation. Il s'agit de :

- La zone qui entoure le cimetière
- La zone verte en haut du quartier des Tigneuses
- La zone en périphérie des terrains de football
- Le verger à arbres fruitiers à l'ouest du parc du Château

## **Des habitudes difficiles à abandonner**

Nous sommes plutôt habitués aux pelouses tondues, qui ne laissent rien dépasser où tout y est impeccable. C'est sans doute la raison pour laquelle une prairie laissée au naturel, surtout dans un village, peut donner une image de négligence voir même d'abandon. Face à ce cliché, il est primordial de dépasser nos habitudes qui sont ancrées dans notre conscience et de s'ouvrir à une autre manière d'entretenir la nature qui nous entoure, en la laissant simplement s'exprimer.



\*\*\*\*\*

## **Nouveaux citoyens de 1999 et 2000**

Une dizaine de nos jeunes citoyens ont répondu présents à l'invitation des autorités communales le 26 avril 2018.

Ils ont été accueillis au Château pour un apéritif par une délégation de la Municipalité afin d'expliquer le fonctionnement des institutions politiques. Ils se sont ensuite rendus à l'Hôtel de la Balance pour partager un repas dans une ambiance détendue et conviviale.



L'Isle, juin 2018

## AUX PROPRIETAIRES

# Emondage des haies et élagage des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, ceci conformément aux articles 8 et 10 du règlement d'application et de la Loi sur les routes.

### Emondage des haies

- A la limite de propriété
- A une hauteur maximale de 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

### Elagage des arbres

- Au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur,
- Au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, **dernier délai 31 août de chaque année**, étant entendu que les haies débordant sur les trottoirs ou chaussées, de nature à gêner les passants, doivent être entretenues régulièrement. A défaut, dénonciation sera faite et cette tâche sera exécutée d'office à leurs frais, conformément à l'art. 15 al 2 du règlement d'application de la loi sur les routes qui stipule :

*Après sommation écrite ou en cas d'urgence, le voyer ou la municipalité peut faire exécuter d'office, aux frais des intéressés, les travaux nécessaires pour rétablir la sécurité ou la conformité des aménagements aux abords des routes.*

**Les dispositions de la Loi à ce sujet sont applicables toute l'année.**

**La Municipalité**

## Cartes journalières CFF (Flexi-Card)



Les communes d'Apples, Ballens, Berolle, Bière, Bussy-Chardonney, Clarmont, L'Isle, Mollens, Montricher, Pampigny, Reverolle, Sévery et Vaux-sur-Morges ont le plaisir de mettre à disposition **4 abonnements généraux CFF** composés de 365 cartes journalières.

Une carte journalière permet de voyager en 2ème classe pendant toute la journée de validité (et jusqu'au dernier train de la journée même après 00h00), sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris la plupart des réseaux de transports publics.

### ➤ **A qui s'adresse cette démarche**

Cette démarche s'adresse aux personnes **domiciliées** dans les communes d'Apples, Ballens, Berolle, Bière, Bussy-Chardonney, Clarmont, L'Isle, Mollens, Montricher, Pampigny, Reverolle, Sévery et Vaux-sur-Morges.

### ➤ **Quels sont les tarifs et conditions pour obtenir la carte journalière**

- La carte journalière CFF coûte **CHF 40.-**
- Il est possible d'acheter **4 cartes CFF par ménage** pour la même date.
- Après paiement, les cartes journalières CFF ne sont **ni remplacées, ni remboursées**.

### ➤ **Où et comment obtenir une carte journalière**

- L'achat d'une carte journalière se fait directement **au guichet de l'administration communale d'Apples**.
- Il est également possible de commander la carte journalière au moyen du [formulaire de commande](#), et de la recevoir directement par courrier postal, moyennant paiement à l'avance.
- La réservation peut également se faire par téléphone ou par email à [greffe@apples.ch](mailto:greffe@apples.ch).

## Une Protection Civile peu connue

**Forte de 750 miliciens, la Protection Civile du District de Morges est une réponse efficace aux défis sécuritaires à venir.**

Dans un contexte sécuritaire confronté d'année en année à de nouveaux défis, nous avons le devoir de nous adapter aux contraintes qui nous sont imposées sur le plan international, national et régional. La Protection Civile (PCi) doit continuer à s'adapter et à relever les défis de l'avenir en pleine conscience d'être une partie prenante légitime du système sécuritaire suisse. Créée en 1963, la PCi a toujours été dans une dynamique d'évolution et d'adaptation qui s'illustre encore actuellement par l'aboutissement de la réforme de la PCi Vaudoise appelée « AGILE » qui aura eu entre autres, comme objectif de créer un bataillon par District. C'est dans cet environnement que le Bataillon de la PCi du District de Morges est la réponse adaptée aux défis sécuritaires que nous devons relever.

Que fait aujourd'hui la Protection Civile ?

Cette question légitime soulève la problématique de la méconnaissance des missions des acteurs sécuritaires. Lorsque nous disons PCi, nous pensons gestion des abris antiatomiques, oui mais la PCi c'est encore beaucoup plus... En 2017, la PCi Vaudoise a effectué 43143 jours de service dont 3324 pour notre bataillon. C'est également 2884 jours réalisés en engagement en situation d'urgence dont 329 également pour notre bataillon. Un camion se renverse sur l'autoroute entre les sorties de Rolle et d'Aubonne, c'est la PCi que la Police appelle afin de réguler la gestion du trafic. Le président de la République de Chine, M. Xi Jinping, est en visite d'état à Lausanne, c'est la PCi, qui aux côtés de la Police, effectue des missions de sécurité, bouclage de zone, transport et ravitaillement. Les astreints du bataillon de Morges ont ici préparé et servi 1888 repas et 2512 lunchs. Une personne disparaît, c'est encore la PCi que la Police appelle afin d'effectuer, à ses côtés, une battue. Nous sommes également présents lors de nombreuses manifestations et prestations telles que alimentation des antennes de télécommunication d'urgence en cas de coupure de courant, appui aux sapeurs-pompiers, éclairage de zones sinistrées, sauvetage en décombres, lutte contre les crues et inondations, protection des biens culturels, appui de la santé publique en cas de pandémie, tenue de barrage de décontamination de véhicules en cas d'épizootie et contrôles d'abris. Cette liste est loin d'être complète mais elle donne un aperçu des nombreuses missions et prestations confiées à la PCi.

Le bataillon de la PCi du District de Morges est fier de pouvoir servir avec crédibilité, solidarité et engagement à la sécurité et à la protection de la population.



Lt col Marc Dumartheray, commandant de bataillon.



# LE POSTE MOBILE

## LA GENDARMERIE À VOTRE PORTE

**Lutter** contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La **présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. **Offrir** aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.)

URGENCE

117

\*\*\*

POSTE  
GENDARMERIE

COSSONAY

021 557 82 21

cossonay.gdm@vd.ch

\*\*\*

POSTE MOBILE 1

079 220 24 72

POSTE MOBILE 2

079 808 50 18

### L'ISLE

lundi 18 juin 2018

L'après-midi

Au Village (poste mobile 2)



## Transports publics : consultation du projet d'horaire 2019



La Municipalité doit se positionner sur le projet d'horaire 2019 des transports publics, mis en consultation. De ce fait, elle sollicite la population pour lui faire part de ses remarques ou propositions par courrier (administration communale rue du Château 7 1148 L'Isle) ou courriel ([info@lisle.ch](mailto:info@lisle.ch)) jusqu'au **1 juin 2018**.

\*\*\*\*\*

## Vert Un Monde

Chers Villageois, Chers amis de l'association,

Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant contribué à la réalisation du projet, sans qui rien n'était possible. Nous comptons aujourd'hui 31 membres et nous nous réjouissons d'accueillir d'autres intéressés.

Après avoir durement travaillé lors des précédentes journées de préparation du jardin, ce dernier est opérationnel et les différentes variétés plantées devraient commencer à pointer le bout de leur nez.

Qui dit jardin, dit entretien ! C'est pourquoi nous vous informons que **tous les jeudis à 18h30**, une ou deux personnes de l'association seront présentes afin de passer un moment convivial et d'effectuer les différentes tâches hebdomadaires (désherbage, replantage, arrosage, cueillette). N'hésitez pas à venir, même simplement pour passer un moment ensemble.

De plus, nous vous informons que nous sommes à la recherche de pelles, pioches et autres outillages de jardin afin de constituer une réserve d'outils à disposition du jardin et des villageois. Dans le cas où vous posséderiez des outils inutilisés, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 079 468 61 47 ou par mail à l'adresse [vert.un.monde@gmail.com](mailto:vert.un.monde@gmail.com).

En espérant vous voir nombreux lors des permanences (tous les jeudis à 18h30) et des prochains événements, nous vous transmettons nos jardinières salutations.

L'association Vert Un Monde



## Feu bactérien

Nous vous signalons que la plantation de certaines plantes-hôtes du feu bactérien est proscrite. Il s'agit des *Cotoneaster* sp. et des *Stranvaesia* ainsi que des *Pyracantha* et *Crataegus*.

ACW | 2010

## Plantes-hôtes du feu bactérien

Auteur: Eduard Holliger

**Pommier et pommier d'ornement**



**Poirier, poirier d'ornement et Nashi**



**Cognassier**



**Aubépine épineuse, Aubépine rignonensis**



**Sorbier des oiseaux, alisier blanc, sorbier domestique, alisier de Suède**



**Amélanchier à feuilles ovales**



**Cognassier du Japon**



**Pyracantha**



**Néflier**



**Néflier du Japon**



### Plantes interdites dans toute la Suisse

**Cotonéaster sauvage, Cotonéaster horizontal ou *Cotoneaster acuminatus***



***Photinia davidiana***





Chers villageois,

Le Giron du Pied 2018 a le plaisir de vous convier sur leur place de fête à Grancy, au lieu-dit « Surchaux »

**LE MARDI 31 JUILLET 2018, À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE**

En effet, en étroite collaboration avec votre commune, nous avons décidé de célébrer la Fête Nationale un jour plus tôt afin de profiter des infrastructures avant l'ouverture officielle du Giron. Pour ce faire, nous vous proposons la soirée comme suit :

- 17:30-19:30 Navette pour arriver jusqu'à la place de fête (horaire au verso)**  
**19:00 Ouverture de la cantine**  
**20:00 Début du repas et des animations japonaises**

**Menu :**

**Salade de carottes**  
**Jambon à l'os accompagné de son gratin dauphinois**  
**Dessert aux saveurs du Japon**

- 22:00 Discours officiel, suivi du départ du cortège**  
**23:00 Feux et feux d'artifices**

Le coût du repas est de CHF 18.- par personne, de CHF 1.- par tranche d'âge pour les jeunes jusqu'à 15 ans et gratuit pour les enfants en-dessous de 6 ans.

**L'inscription et le paiement se font à l'administration communale de L'Isle jusqu'au vendredi 13 juillet 2018.**

Une fois le délai dépassé vous devrez payer le prix de CHF 25.- par personne sur place.

En espérant vous voir nombreux !

L'équipe LCGS



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Nbre d'adulte (à partir de 16 ans) : ..... Nbre d'enfant (6-15 ans) : .....



## HORAIRES DES NAVETTES

### 1. LIGNE VERTE

	N° 401	N°402	N°403
Grancy, place de fête	17.20	18.00	18.40
Cottens, laiterie	17.24	18.04	18.44
Vullierens, village	17.28	18.08	18.48
Gollion, village	17.34	18.14	18.54
Cossonay-Ville, centre	17.40	18.20	19.00
Senarclens, village	17.45	18.25	19.05
Grancy, collège	17.47	18.27	19.07
Grancy, place de fête	17.52	18.32	19.12
	N°411	N°412	N°413

Grancy, place de fête	00.00	01.00	02.00
Cottens, laiterie	00.04	01.04	02.04
Vullierens, village	00.08	01.08	02.08
Gollion, village	00.14	01.14	02.14
Cossonay-Ville, centre	00.20	01.20	02.20
Senarclens, village	00.25	01.25	02.25
Grancy, collège	00.27	01.27	02.27
Grancy, place de fête	00.32	01.32	02.32

### 2. LIGNE JAUNE

	N°301	N°302	N°303
Grancy, place de fête	17.20	18.00	18.40
Chavannes-le-Veyron, St-Denis	17.23	18.03	18.43
La Chaux, village	17.25	18.05	18.45
Chavannes-le-Veyron	17.30	18.10	18.50
L'Isle, gare	17.36	18.16	18.56
Villars-Bozon	17.40	18.20	19.00
Cottens, Laiterie	17.46	18.26	19.06
Grancy, place de fête	17.52	18.32	19.12
	N°311	N°312	N°313

Grancy, place de fête	00.00	01.00	02.00
Chavannes-le-Veyron, St-Denis	00.03	01.03	02.03
La Chaux, village	00.05	01.05	02.05
Chavannes-le-Veyron	00.10	01.10	02.10
L'Isle, gare	00.16	01.16	02.16
Villars-Bozon	00.20	01.20	02.20
Cottens, Laiterie	00.26	01.26	02.26
Grancy, place de fête	00.32	01.32	02.32



## Visitez votre château !



En novembre dernier, les visites théâtrales du château de L'Isle ont obtenu un vif succès. Plus de quatre cents personnes ont profité de l'occasion pour mieux connaître le bâtiment et son histoire. Cette opération nous encourage à poursuivre la valorisation de ce patrimoine et l'ouverture du monument au plus large public. Dès maintenant, vous pouvez profiter de visites personnalisées individuellement ou en groupe. L'administration communale est à votre disposition pour tous les renseignements, les conditions et les inscriptions.

Dans un proche avenir, nous compléterons l'offre actuelle par des panneaux explicatifs, des projections et la présentation d'objets liés à l'histoire du site. Il est même envisagé de mettre à nouveau sur pied des prestations musicales et théâtrales pour rendre la visite encore plus attractive.

### Les tarifs sont les suivants :

De 1 à 30 personnes                      CHF 80.- la visite

Dès 31 personnes                        CHF 160.- la visite

Les inscriptions se font par courriel [info@lisle.ch](mailto:info@lisle.ch) en indiquant la date, le nombre de personnes et un numéro de téléphone.

La Municipalité remercie M. Reymondin et M. Gruaz pour leur disponibilité et tout le travail réalisé pour la mise en œuvre de ces visites !

\*\*\*\*\*

## Administration communale

Heures d'ouverture :

Lundi matin à vendredi matin	9h00 à 11h00
Lundi après-midi	14h00 à 18h00
Mardi après-midi à jeudi après-midi	14h00 à 16h00

ou sur rendez-vous

## *Coup de gourdin en 1896*



*La ligne Apples - L'Isle a été inaugurée le samedi 5 septembre 1896. L'Isle, station terminus, a fait grandement les choses. Le village a été entièrement décoré, cortège avec fanfare et collation jusqu'à passer quatre heures, durant laquelle on boit à la prospérité des communes du pied du Jura, en souhaitant que le chemin de fer soit un nouvel élément de vie et de prospérité.*

*Mais voilà, le lendemain soir, le dimanche 6 septembre, ce fut une autre histoire pour un chauffeur du train qui risqua de perdre la vie. Voilà ce que la Gazette de Lausanne du 14 septembre 1896 nous apprend :*

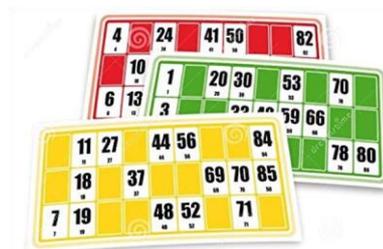
*« Dimanche soir, 6 septembre, deux Italiens, dont l'un est chauffeur sur la nouvelle ligne Apples - L'Isle, discutaient dans un cabaret de ce dernier village. Un troisième survint et, comme toujours, le vin aidant, la discussion s'envenima. Un des premiers installés sortit, alla chercher un gourdin et attendit vers la porte du cabaret. Lorsque le chauffeur sortit, il reçut sur la tête un coup si vigoureusement asséné qu'il resta sans connaissance jusqu'à mercredi. Le coup donné, l'Italien se réfugia dans sa chambre, sous son lit. C'est là, que le juge de paix et un gendarme le découvrirent ».*

*(Texte : Gazette de Lausanne du 14.09.1896)*



Le 23 février 2018, la Municipalité a eu le plaisir de fêter Mme Germaine Bernard, habitante de l'Avalanche, pour ses 90 printemps.

\*\*\*\*\*



## USL

Loto en péril !

L'USL de L'Isle, organisatrice du loto, cherche quelques personnes motivées pour compléter l'équipe « achats des lots ».

Vous aimez faire les magasins, vous avez de bonnes idées et du temps pour confectionner de jolis lots (corbeille), ces places sont pour vous !

Temps de présence, quelques jours en octobre et novembre !

Sauvegardons notre loto pour une soirée villageoise conviviale !

Personne de contact Ida Guignard 021 864 53 61 ou 078 775 58 03 (de préférence le soir)

## Jardilisle

Juillet-août

Visite de jardins

Mercredi 29 août 2018

20h00 Préparation Troc

Dimanche 9 septembre

Troc de plantes, château de L'Isle

Fin septembre-début octobre

Visite d'une pépinière



\*\*\*\*\*

### **Automne d'Or - nom du mouvement pour des activités proposées (dès 64 ans aux dames et dès 65 ans aux hommes) pour les habitants de L'Isle, Les Mousses, Villars-Bozon, La Coudre et Mauraz.**

Mme Simone Weber ainsi que Mme et M. le pasteur Heller furent les fondateurs aux environs des années 1985.

En 2010, Mmes Blulette Bise et Jeanette Jaunin ont passé le flambeau après bien des années à une équipe de dames bénévoles qui concoctent un programme d'activités annuellement ceci du mois de septembre à juin. En général, une petite course est proposée dans les environs de L'Isle (buvette de Châtel, fromagerie de Montricher) et une fois par mois une activité à la salle de paroisse de L'Isle (animation musicale, conférence, loto), en novembre la Brisolée à la buvette de Col du Mollendruz et en décembre un repas festif offert par la Municipalité avec animation l'après-midi à la grande salle polyvalente de L'Isle et en juin une course d'un jour (avec une participation de chacun).

Les activités sont variées et chaque année, les animatrices-bénévoles essaient de diversifier leurs animations.

Grâce à la générosité des Autorités de L'Isle et à la mise à disposition de la salle de Paroisse de L'Isle, les activités peuvent se dérouler depuis des années. Nous les remercions chaleureusement ainsi que les paysannes vaudoises bénévoles à Noël et toutes les personnes qui nous soutiennent par leur aide lors d'importantes manifestations.

Une rencontre inter-communale avec les seniors de Montricher, Cuarnens, Mont-La-Ville est également proposée en tournus dans une salle de chaque village.

Le prochain programme d'activités sera envoyé durant le mois d'août. Les rencontres sont joviales, toujours proposées pour vous faire passer un bon moment ensemble avec un goûter et de quoi se désaltérer.

Le prochain programme sera alléchant, il se prépare déjà afin de vous proposer d'autres animations.

Les animatrices se réjouissent de vous accueillir. Une pensée particulière à ceux et celles qui ne peuvent plus participer à nos rencontres.

Egalement, une activité de gymnastique seniors vous est suggérée chaque mardi (14h00-15h00) depuis plus de 15 ans au 1er étage de la salle polyvalente de L'Isle, sur des chaises et aussi debout et sur de la musique variée selon les exercices avec des petites balles, des élastiques, des cercles, etc. La monitrice est à votre disposition chaque mardi. Elle remercie également les Autorités de L'Isle pour la mise à disposition de la salle.

Mouvement Automne d'Or  
Céline Käser  
Evelyne Bernard  
Marie-Christine Zangger  
Frédérique Fontannaz



## Société de Jeunesse de L'Isle

Sortez vos agendas !

La Jeunesse de L'Isle vous invite à passer une agréable soirée le **samedi 6 octobre 2018** lors de souper fondue chinoise à la grande salle de L'Isle dès 19H00.

Entrée - fondue chinoise à gogo accompagnée de frites - Dessert pour CHF 55.- par personne ou CHF 1.- par âge jusqu'à 16 ans.

N'hésitez surtout pas de vous inscrire jusqu'au 1er octobre au 079.317.94.43 ou par courriel à [jeunessedelisle@gmail.com](mailto:jeunessedelisle@gmail.com)

On se réjouit déjà de vous voir nombreux lors de ce souper !

La Jeunesse de L'Isle



**FONDUE CHINOISE À GOGO**

Entrée - Repas à gogo avec frites - Dessert

**LE SAMEDI 6 OCTOBRE 2018**

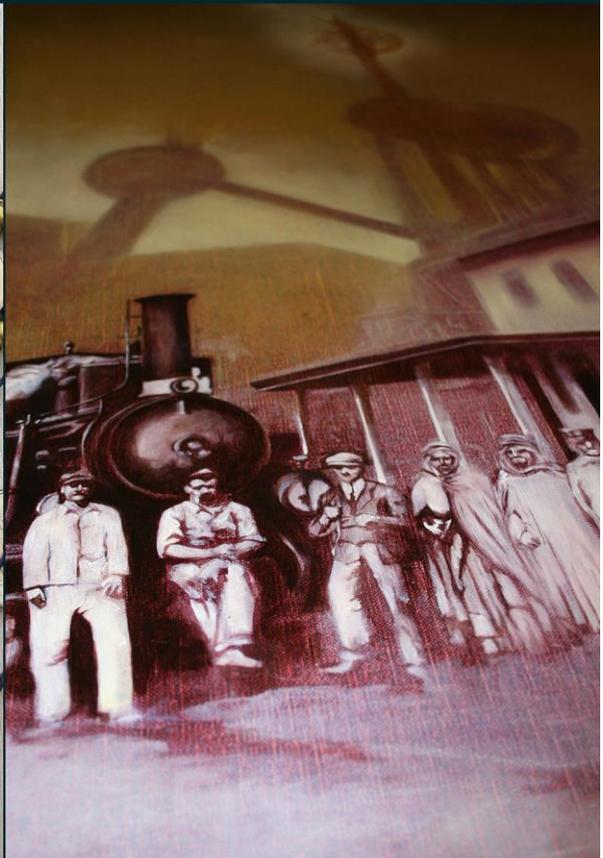
Organisé par

**LA JEUNESSE DE L'ISLE**

**ANIMÉ PAR MICKY'S**

Apéritif dès 19H à la grande salle polyvalente de L'Isle  
**55.-** par personnes ou 1.- par âge jusqu'à 16 ans  
Inscription jusqu'au 1er octobre par tél. au 079/317.94.43 ou par  
email à [jeunessedelisle@gmail.com](mailto:jeunessedelisle@gmail.com)

# PAMY & BOUZOU



## EXPOSITION DE BIJOUX & PEINTURES AU CHÂTEAU DE L'ISLE

VERNISSAGE: le **01.09.2018** à 12h00

EXPO: **02.09 | 08 & 09.09 | 15 & 16.09** de 14h à 18h30

Rue du Château, 7 - 1148 L'Isle - VAUD - SUISSE - +41(0)78 68 55 122

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

9 juin 2018	Jardilisle : visite Les Grangettes à Noville
31 juillet 2018	Fête Nationale à Grancy, au lieu-dit « Surchaux »
31 août au 2 septembre 2018	Brocante de L'Isle
2 au 9 septembre 2018	Exposition Achisle au Château
15 au 16 septembre 2018	Exposition Achisle au Château
6 octobre 2018	Fondue chinoise à gogo Jeunesse de L'Isle

\*\*\*\*\*

Prochaine parution du L'Isle info octobre 2018

# NUMEROS UTILES

## Services

Administration communale	021 864 40 70
Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
La Main Tendue	143
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414
Agence d'assurances sociales	021 804 98 70
Cartes CFF, Apples	021 800 90 20
Centre de biométrie, passeports	0800 01 1291
ECA	058 721 24 20
Etablissement scolaire	021 557 85 75
Etat civil	021 557 07 07
Garde forestier, Guy Monnier	079 353 31 24
Garde pêche, Alexandre Cavin	079 237 42 70
Gendarmerie de Cossonay	021 557 82 21
Hôpital de Morges	021 804 22 11
Hôpital de St-Loup	021 866 51 11
Inspecteur forestier, Jan-Matti Keller	079 704 29 31
Justice de paix	021 557 94 00
Médecin au village	021 864 58 62
Office des poursuites	021 557 90 46
Office d'impôt du district	021 557 93 00
ORP, chômage	021 557 92 00
Préfecture de Morges	021 557 91 25
Registre foncier	021 557 18 35